



Traitement punaise en résidence universitaire

Par **rycode**, le **16/10/2017** à **22:16**

Bonjour donc je vous explique: j'ai reçu un courrier de ma résidence(universitaire) disant qu'ils passerait la semaine prochaine afin d'effectuer un traitement PREVENTIF contre les punaises de lit.Or étant craintif de ce genre de pesticides je voudrai savoir si cette action était obligatoire juridiquement ou si elle était du choix du locataire.Merci pour vos réponses.